

Contournement Ouest de Villefranche

Où en est le COV ?

Historique (2005 – 2007)

En 2005, le Conseil général du Rhône propose un contournement de Villefranche par l'Ouest, sous forme de maillage, c'est-à-dire en utilisant et en recalibrant les voiries existantes. En fait, il s'avère que ce maillage ne serait que très partiel puisque la plus grande partie du tracé nécessiterait des voies nouvelles.

Depuis le diffuseur nord de l'A6, à l'Ave Maria, le tracé relierait la D306 (ex N6) à la D 338 (route de Tarare), à proximité de Liergues, en traversant les territoires d'Arnas et de Gleizé. Selon ses partisans, ce COV est destiné à faciliter la circulation automobile dans le centre de Villefranche, en évitant aux véhicules en transit d'entrer dans la ville.

La création d'APEOS, en 2005, résulte des difficultés rencontrées par les habitants des zones potentiellement concernées pour obtenir des informations sur ce dossier. Des citoyens décidèrent de se regrouper, en dehors de toute appartenance politique, afin de glaner des informations. Les démarches furent effectuées auprès des municipalités concernées, de la communauté d'agglomération de Villefranche (Cavil), du Conseil général, de la Préfecture...

Le tracé envisagé a alors été porté à la connaissance des habitants par les soins d'APEOS, plusieurs mois avant sa publication dans le bulletin municipal 2006 de Gleizé.

Partant de la D306, le COV croiserait la ligne SNCF, avec élargissement ou doublement de l'actuel passage sous cette voie ferrée. Il se dirigerait vers l'ouest pour emprunter la D43 (route Arnas – Villefranche) en direction du sud. Puis il suivrait la route d'Epinay, au nord de l'hôpital, en contournant le cimetière paysager et, après un lacet, descendrait en direction du Nizerand et de la D44. Il les franchirait par un viaduc, pour tenir compte du caractère inondable des lieux. Il remonterait en direction de la D504 (route Villefranche - Denicé) qu'il croiserait perpendiculairement, à la hauteur du hameau des Bruyères. Il descendrait ensuite pour croiser la vallée du Morgon, en s'insinuant entre les hameaux de la Rippe et des Grands Maisons, gravirait la colline de Chervinges, laissant ce bourg à l'est, puis croiserait la D31 (route Chervinges - la Maladière) et, enfin, descendrait sur la D338, à proximité de Liergues.

Ce projet a été voté par les municipalités de Gleizé (le 2 mai 2005 ; 25 voix pour, 1 contre et 1 abstention) et d'Arnas, avec toutefois deux variantes pour joindre la D43 à la route d'Epinay. Les élus d'Arnas se sont prononcés en faveur du tracé initialement prévu par le Département, utilisant la voirie existante, alors que ceux de Gleizé ont opté pour une voie

nouvelle, qui débiterait au niveau de la Polyclinique pour rejoindre la route d'Épinay à la hauteur de l'hôpital (segment en vert sur la carte). Les deux communes appliquant le principe « pas chez moi mais chez le voisin. »

Ce projet a été présenté par Jean-Jacques Pignard, en fin de réunion, au Conseil général, le 15 décembre 2006, son président, Michel Mercier, ayant accordé deux minutes à l'élu caladois pour sa présentation et pour le vote. Ce qui fut fait. Avec un résultat favorable, entérinant le projet dans sa globalité, de la D306 à la D338.

Enfin, ce projet a été approuvé par la Cavil, le 18 décembre 2006.

Depuis cette date, ce dossier peut être réactivé, à tout moment, par le Conseil général.

A suivre : carte du tracé envisagé

prévisions sur la réalisation et le coût